



# Règlement intérieur

## 2019/2020

Tout adhérent, reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les prescriptions.

### ● INSCRIPTION :

Lors de son inscription, tout adhérent ou son représentant légal doit fournir la totalité des pièces demandées sur le dossier d'inscription ou de renouvellement.

Tout dossier incomplet et/ou règlement non effectué à la date prévue entraînera l'impossibilité pour l'adhérent de participer aux entraînements jusqu'à l'obtention d'un dossier complet.

Adhésion : elle est valable pour une année fédérale en cours, son montant est fixé par le bureau et est révisable une fois par an.

Aucun remboursement n'est prévu en cas d'arrêt en cours d'année.

Elle comprend, le prêt du bâton (avec un chèque de caution de 40€), du/des justaucorps pour l'équipe, la fourniture d'un survêtement complet pour les athlètes participants aux championnats (avec un chèque de caution de 50€), matériels divers et intervenants extérieurs pour la gym et la danse.

L'échelonnement des paiements est autorisé contre la remise d'un maximum de 3 chèques équivalent à la totalité du montant.

Pour une inscription en cours d'année, la prise de licence est obligatoire, l'adhésion sera calculée au prorata du temps restant par mois entier (tout mois entamé sera dû).

### ● VIE ASSOCIATIVE :

Le club est une association à but non lucratif, aux moyens financiers limités.

Le fonctionnement du club s'appuie sur les adhésions, les subventions mais aussi sur l'argent récolté lors des manifestations organisées. La survie financière du club passe par la contribution active de chaque famille à ces événements.

Cet argent permet de financer le matériel mis à disposition, la participation d'intervenant extérieur et les frais d'inscription aux compétitions...

Chaque membre du bureau et les entraîneurs investissent volontiers du temps et de l'énergie pour le fonctionnement du club et l'aide des parents est non seulement précieuse mais essentielle.

Tous les membres de cette association ne peuvent recevoir aucune rémunération pour les fonctions qui lui sont confiées.

### ● ORGANISATION DU CLUB :

Un bureau est élu lors de l'assemblée générale, celui-ci s'appuie sur des commissions qui s'occupent sous les directives du bureau d'activités décrites ci-dessous :

- Commission technique : Elle est composée de l'ensemble des entraîneurs du club. Elle s'occupe de la gestion du planning des entraînements, des compétitions, des démonstrations. Elle est représentée auprès du bureau par l'entraîneur ayant le plus d'athlètes compétition à entraîner. Dans le cas, où celui-ci ne pourrait ou ne voudrait pas prendre cette fonction, le poste reviendrait au suivant ayant le plus de montage.

- Commission animation : Elle est ouverte à tous. Elle est en charge de la mise en place de toutes les manifestations permettant au club de récolter des fonds et de mettre en avant le club.

- Commission déplacement : Elle est en charge de la gestion et l'organisation des déplacements. Elle est composée de l'ensemble des membres du bureau et est en lien avec la commission technique.

- Commission tissus : Elle est ouverte à tous, elle est en charge de la gestion et de la coordination de la confection des justaucorps et leur décoration.

- Commission communication : Site internet et publications diverses (Dauphiné Libéré ...). Chaque publication devra obligatoirement être validée par le bureau.

Chaque commission aura un représentant auprès du bureau pour faciliter la communication.

### • **ACTIVITÉS SPORTIVES :**

#### RELATION ENTRAÎNEURS / ATHLÈTES

Le choix de l'entraîneur de montage (ou entraîneur référent) est fait pour l'année complète. Dans le cas de profond désaccord, une solution exceptionnelle peut être étudiée par le bureau, la commission technique et l'athlète (avec son représentant légal)

#### ENTRAÎNEUR

Personne choisie pour ses compétences techniques et ses aptitudes, l'entraîneur à toute autorité en matière de choix techniques, tactiques pour les entraînements et les compétitions.

Les entraîneurs du club peuvent participer aux différents entraînements. Lorsqu'ils sont entraîneurs, les liens de parenté et les affinités ne doivent pas apparaître. De même, l'entraîneur se doit de garder une certaine distance avec les athlètes pour préserver son autorité.

Ils veillent à la sécurité et à la santé des athlètes le temps de la prise en charge (entraînement et compétition). Ils ont le droit au respect de tous, leurs recommandations, choix ou consignes doivent être acceptés.

De même, ils s'engagent à respecter les horaires d'entraînement ainsi que leurs engagements aux participations aux écoles et compétitions.

Membre à part entière du club, ils se doivent d'adhérer à un certain nombre de règles de comportement individuel comme d'esprit d'équipe basées sur le respect de soi-même et des athlètes, en cas de non-respect le bureau pourra intervenir.

En cas de désaccord, ou incident notable avec un athlète, l'entraîneur devra en faire part à un membre du bureau.

#### ATHLÈTES

Pour les athlètes, l'assiduité aux entraînements est primordiale pour progresser et acquérir les techniques nécessaires pour participer aux compétitions.

Le choix en début d'année de faire un duo et/ou une équipe est un engagement pour l'année. L'athlète se doit de s'investir activement tant à l'entraînement que lors de compétition.

Les athlètes doivent respecter les entraîneurs et suivre leurs conseils.

Un langage et/ou une attitude non respectueuse doit faire l'objet d'une mise à l'écart pour le reste de l'entraînement avec ou sans avertissement. En cas de problème

récurrent (à partir de 2 fois de suite), l'entraîneur doit en informer le bureau pour prévoir une convocation des parents et de l'athlète pour une discussion.

Tout athlète ayant un comportement non sportif aux entraînements ou en compétition peut se voir sanctionnés (de l'avertissement à l'exclusion).

Toute décision disciplinaire sera prise à la majorité des voix après avoir entendu l'athlète (en présence de son représentant légal) et toute personne jugée utile par le bureau.

En cas de désaccord, ou incident notable avec un entraîneur, l'athlète devra en faire part à un membre du bureau.

## ENTRAINEMENT

Les athlètes mineurs doivent être accompagnés et récupérés par un adulte aux portes du gymnase aux heures prévues, sauf si lors de l'inscription une décharge a été signée.

Le planning des entraînements hebdomadaires sera établi en septembre et vous sera communiqué par mail dès que possible.

Les entraînements pendant les petites vacances scolaires sont maintenus pour les athlètes participant aux compétitions et le planning vous sera communiqué avant chacune. Les créneaux proposés sont ouverts en priorité aux montages désignés, cependant si d'autres athlètes (par choix ou obligation) souhaitent s'entraîner pendant ces créneaux cela est possible à 2 conditions : l'athlète devra travailler en autonomie, l'entraîneur présent ne sera pas tenu de le faire passer en musique, ni de le corriger (ce qui n'empêche pas si le temps le permet de le faire), l'athlète ne doit pas gêner ni interférer dans l'entraînement en cours et l'athlète doit prévenir à l'avance de son souhait d'être présent pour éviter le surnombre.

Pour le bon déroulement des entraînements, nous vous demandons de respecter certaines règles :

- Les absences doivent être obligatoirement signalés au responsable de l'entraînement.
- Il est demandé aux parents/accompagnants de ne pas rester sur l'aire d'entraînement pendant le déroulement de celui-ci. Néanmoins en présence d'une mezzanine, l'observation de l'entraînement est possible.
- Les portes du gymnase seront fermées 1/4 heures après le début de l'entraînement et aucun athlète ne sera acceptés au-delà, sauf s'il a prévenu.
- Chaque athlète devra se présenter avec une tenue adaptée (pantalon de sport ou short, basket pour l'échauffement, chausson de gym ou twirling), les cheveux correctement attachés et une bouteille d'eau.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou oubli d'objet personnel.

### ● **STAGES**

Le département et la ligue organisent des sessions de perfectionnement (sur 1 journée pendant le week-end) plusieurs fois dans l'année. Le club propose aux athlètes et lui seul s'occupe de l'inscription.

Le club pourra organiser ou proposer des stages (non obligatoire) avec une participation financière des parents.

En cas d'absence non justifiée alors que l'inscription a été demandée, une amende forfaitaire sera demandée.

### ● **DÉMONSTRATIONS**

Elles permettent au club de se faire connaître à l'extérieur. En règle générale, il y en a 2 ou 3 par an, le club demande au minimum 1 participation par an.

Ci dessous les coordonnées des entraîneurs et des membres du bureau :

Titre	Nom Prénom	Téléphone	Mail
<b>BUREAU</b>			
Présidente	BOUVIER-RAMBAUD Peggy	06 80 16 39 49	peggy.b-r@orange.fr
Vice-président			
Trésorière	RACLOT Angélique	06 31 16 15 63	angy2973@hotmail.fr
Vice-trésorière			
Secrétaire	BILLEAUD Sophie	06 83 06 55 33	sbilleaud@orange.fr
Vice-secrétaire	LOISEAU Sylvie	06 71 17 29 50	loiseau.s@orange.fr
<b>ENTRAÎNEUR</b> (par ordre alphabétique)			
	BRUNEAU Estelle	07 50 23 29 83	estellebruneau6@gmail.com
	CHAMPON Coralie	06 95 33 52 93	coralie.champon@hotmail.fr
	CLERGE Florine	06 50 47 87 55	florine-clerge@hotmail.fr
	DE AZEVEDO Andréa	06 06 67 74 87	andrea38144@live.fr
	LOISEAU Loriane	06 32 66 86 18	lorianeloiseau7@gmail.com
	LOISEAU Sylvie	06 71 17 29 50	loiseau.s@orange.fr
	RACLOT Elodie	06 52 57 08 61	elodie.raclot@gmail.com
	THOMAS Morgan	06 47 48 51 16	morgan.thomas2710@gmail.com

**COURRIER :**

**DIAMS'S TWIRLING CLUB**

**8 PLACE ROSE VALLAND 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS**

Le règlement intérieur est consultable sur le site du club.

## **REGLEMENT INTERIEUR COMPÉTITION**

Le calendrier des compétitions vous sera communiqué dès connaissance des dates. Pour les critères, non obligatoires, nous vous demandons de bien respecter les délais de réponse pour une bonne organisation.

Seul le club peut procéder aux inscriptions en critérium ou championnat, toute entreprise individuelle serait sanctionnée.

Pour chaque compétition, et dès que possible, le club vous communiquera par mail, les coordonnées du gymnase, l'ordre de passage et vous précisera l'heure d'arrivée (à respecter impérativement pour le bon déroulement de la compétition).

Arrivée 1h minimum avant la pause précédente le passage de l'athlète selon l'ordre de passage.

L'entraînement est obligatoire la semaine précédente de la compétition.

**Groupe/équipe** : La participation à une équipe est fortement demandée, nous restons à votre écoute dans le cas où votre enfant ne souhaite pas en faire partie. Les équipes véhiculent l'image du club, elles sont donc importantes pour le club.

A chaque compétition, certains athlètes des équipes ne concourent pas mais devront être présents, en tenue de l'équipe ou survêtement du club à titre de remplaçants et ce jusqu'au palmarès.

Le choix des athlètes sortant d'une équipe pour une compétition, sera fait par le ou les entraîneurs. Ce choix devra être respecté par les athlètes concernés ainsi que les parents.

Il ne sera accepté aucune remarque désobligeante de la part d'un athlète ou d'un parent. Dans le cas contraire, l'athlète pourrait se voir mis à l'écart de l'équipe.

### **Référents compétition** :

Pour chaque compétition, il y aura deux référents (un technique et une personne du bureau) qui seront présents sur toute la journée de la compétition du premier arrivé au dernier parti. Ils seront là pour être à l'écoute tant des athlètes, parents que des entraîneurs. En cas d'absence ou retard, prévenir en priorité un des 2 référents pour faciliter la transmission de l'information et l'organisation.

### **Éléments à prévoir à chaque compétition** :

Nécessaire de coiffure personnel : brosse, peigne, élastiques, barrettes à chignon, barrettes plates, laque.

Rappel, pour faciliter le coiffage, ne lavez pas vos cheveux la veille de la compétition et en cas de présence de poux, nous le signaler et assurer la coiffure de votre enfant

et bien sur le (ou les) justaucorps, sous vêtement chair ou non visible, collant, chausson, bâton avec embout propre.

Venir avec le survêtement complet du club

### **Compétitions** :

En arrivant votre enfant doit rejoindre son entraîneur (où son remplaçant) pour se préparer : coiffure (si ce n'est pas fait), maquillage (fourni par le club), changement, échauffement ...

Lors de la compétition, il est possible que l'organisation demande aux athlètes de rester à un emplacement différent des spectateurs (pour libérer de la place dans les gradins), dans ce cas l'athlète dès son arrivée devra rejoindre l'entraîneur.

Un entraîneur prendra en charge l'athlète pour l'échauffement et l'entrée sur le praticable. Il appartiendra à ce même entraîneur de prévoir une personne pour la sortie de l'athlète.

Dans les gradins, veillez à respecter l'esprit sportif et les règles en vigueur dans le gymnase nous accueillant. Lors de votre départ, ne laissez aucun détrit.

Pour les athlètes, vos affaires personnelles doivent être rassemblées et en ordre que ce soit dans les gradins où les bancs réservés à cet effet. Un peu de soin apporte une bonne image, une meilleure organisation et évite les échanges de poux qui sont monnaie courante à ces occasions.

Attention le jour de la compétition est immanquablement un moment de stress autant pour les athlètes, les parents que les entraîneurs. On vous demande d'être particulièrement vigilant à votre attitude à tous, les problèmes ne se règlent JAMAIS lors d'une compétition.

Si quelque chose ne va pas en informer le membre du bureau référent qui en cas de force majeure fera son possible pour régler le problème sur le moment sinon cela fera l'objet d'un sujet à la réunion du bureau suivante.

Palmarès : la modification de la réglementation fédérale impose une dérogation exceptionnelle du président du jury pour ne pas être présent au palmarès. Si vous ne pouvez être présent pour une raison valable merci de nous en informer au plus vite pour pouvoir effectuer cette demande.

Concernant la tenue de l'athlète lors du palmarès, celle-ci est laissée au choix de l'athlète (Justaucorps ou survêtement complet) à l'exception du ou des équipes.

Pour ces dernières, un choix devra être fait au sein de l'équipe : justaucorps de l'équipe ou libre (à la majorité des voix, et en cas d'impossibilité de choix seul l'entraîneur responsable de l'équipe du jour tranchera)

#### ● DÉPLACEMENTS

Les déplacements des parents ne pourront en aucun cas être pris en charge par le club.

Pour les critériums et les championnats dans le département les athlètes ne seront pas pris en charge par le club.

Le club incite fortement au covoiturage par les parents et adhérents. Les personnes transportées devront obligatoirement s'arranger avec le conducteur pour le partage des frais : sur la base de Mappy divisé par le nombre de personnes transportées au départ du gymnase.

Dans le cas, où la compétition serait hors département et que l'athlète devrait partir avant 6h30 pour être présent à l'ouverture du gymnase (estimation faite au départ du gymnase), le club prendra en charge les frais d'hébergements pour l'athlète, l'entraîneur référent et un dirigeant.

Cas particulier pour les équipes et membre d'une fratrie obligés d'être présents à définir.

Les hébergements éventuels des athlètes seront négociés et prévus par le club. Les parents souhaitant accompagner leur enfant pourront bénéficier du même hébergement dans la mesure où leur demande est faite dans les temps et moyennant une participation financière calculée au prorata du coût du déplacement.

Dans le cas, où certains souhaiteraient être hébergés dans un lieu différent ou sans passer par le club, les frais d'hébergement ne seront pas remboursés.

Le club se réserve la possibilité d'étendre la prise en charge ou non selon les capacités financières.